

VAE ACCOMPAGNEMENT VAE AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE D.E

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une démarche personnelle, qui permet de faire reconnaître officiellement l'ensemble des compétences acquises depuis au moins un an, y compris celles acquises dans le cadre d'activités associatives ou bénévoles.

Elle débouche sur l'obtention de tout ou d'une partie du Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)

PUBLIC VISÉ

- Toute personne, quels que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, pouvant justifier d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, soit 1607 heures (continu ou non) sous un ou plusieurs statuts (salariés, travailleurs indépendants, bénévoles, demandeurs d'emploi, etc.)
- Demandeur d'emploi, indemnisé ou non indemnisé, peut en bénéficier sous certaines conditions
- Aucune limite d'âge, aucune condition de diplôme ou de niveau scolaire est requise

PRÉREQUIS

- Toute personne s'engageant dans une démarche de validation des acquis de l'expérience du Diplôme d'État d'Auxiliaire en Puériculture
- La recevabilité au livret 1 est obligatoire pour passer un diplôme par la voie de la VAE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Elaborer un livret de compétences (le livret 2) argumenté et de vous préparer à la présentation orale de votre dossier devant jury

QUALITE ET INDICATEURS DE RESULTATS

Les formations Horizon Crèche en quelques chiffres depuis 2020 c'est :

- > 1083 Professionnels formés
- > 11854 heures de formations réalisées
- > 15 formations proposées au catalogue
- > Une Satisfaction générale de 9,5 /10
- > VAE : - 4 candidates accompagnées depuis 2021
 - 2 candidates sur 4 ont obtenu le diplôme, soit 50 % de réussite
 - Une satisfaction à 10/10

ACCESSIBILITE ET DELAIS D'ACCES

Accessibilité : Horizon Crèche met en place des actions adaptées à tout public
Diverses compensations sont proposées pour favoriser l'inclusion lors des sessions

Pour plus d'informations contactez nous ou consultez notre page accessibilité handicap:

>> [Page "accessibilité Handicap Compensation Horizon Crèche"](#)

Délais d'accès : Financement Individuel : 48 h
Financement via OPCO : 1 mois



DURÉE

20 h Réparties sur plusieurs mois



PROCHAINES DATES

A définir ensemble



LIEU

En Distanciel
Par visioconférence



TARIF

>> **2500 € TTC** par candidat

CONTENU DE LA FORMATION

1- ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DU CANDIDAT DANS L'ÉLABORATION ET LA PRÉSENTATION ORALE DE SON DOSSIER (LIVRET 2) - 6H

- **1 Séance individuelle d'engagement dans le parcours de VAE AP et la rédaction du livret 2 :**
- Echange avec le candidat sur ses motivations - Quelles attentes et difficultés ? - Quelles expériences et compétences ?
- **2 séances individuelles d'accompagnement du candidat :** - Elaboration et approfondissement du dossier en lien avec les compétences attendues - Quelles compétences et connaissances doivent être approfondies ? - Comment organiser et rédiger un dossier structuré et clair qui valorise les compétences ? - Comment argumenter ses compétences ? - Comment choisir les situations à présenter ? - Comment trouver du temps pour travailler ce livret ? - Coaching : conserver la motivation de suivre ce parcours VAE, maintenir la confiance en soi et l'effort de rédaction - Suivi inter séances
- **1 relecture du dossier avec remise au candidat d'une fiche de développement par le formateur :** - Corrections (orthographe et syntaxe) - Conseils
- **1 séance renforcée de préparation à l'entretien avec le jury :** Séance de 2h environ - Se préparer à la prise de parole en public - Se préparer à répondre efficacement aux questions du jury

2- ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF DANS LA RÉDACTION DU LIVRET 2 ET L'APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES NÉCESSAIRES AU DOSSIER :

(Les heures sont modulées en fonction des besoins des participants) :

- Session de préparation à la rédaction du dossier : Environ 1H
- Sessions de suivi à la rédaction du dossier : Environ 2H
- Sessions de préparation à l'entretien avec le jury : Environ 1H
- Sessions d'approfondissement des compétences : Environ 10h, déclinées ci-après sous forme d'ateliers collectifs, de travaux dirigés, de mises en situation et de sessions de formation sur les connaissances et compétences acquises du candidat et les compétences attendues du livret 2 (évaluations inter sessions)

ORGANISATION DE LA FORMATION



EQUIPE PÉDAGOGIQUE :

- **Adeline RENARD :** Formatrice et consultante petite enfance - Coach professionnel certifié
Infirmière, ancienne Cadre santé Infirmier et 23 ans d'expérience en soins de l'Autre
12 ans d'expérience en direction de structures - 12 ans en management



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Accueil des candidats via une classe virtuelle (Zoom)
- Analyse des référentiels d'activités et de compétences
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports pendant et à la suite de la formation.
- Apports méthodologiques constitutifs du livret 2
- Analyse critique des écrits
- Préparation à l'entretien oral
- Suivi individuel



DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION :

- Feuilles de présence/émargement numérique
- Formulaire évaluation de la formation
- Attestations d'assiduité et Certificat de réalisation de l'accompagnement

